



3 questions à Denis Baudequin

Secrétaire général de l'UNSEN-CGT

FONCTION PUBLIQUE : Quelques semaines après la rentrée peux tu nous donner ton opinion sur les conditions dans lesquelles celle-ci s'est déroulée ?

DENIS BAUDEQUIN : Cette rentrée est préoccupante à plus d'un titre.

Elle est marquée par la mise en œuvre de la loi dite sur « l'avenir de l'école » dont la CGT a combattu les orientations régressives.

D'abord parce qu'elle réintroduit une orientation très précoce au collège, dès la fin de la 5ème, qui servira de prétexte à un tri social dont les jeunes en difficulté scolaire seront les premières victimes.

Ensuite parce que les dispositifs de soutien individualisé ou la réhabilitation des redoublements, censés lutter contre l'échec scolaire, risquent surtout, de marginaliser les élèves alors que la politique d'éducation prioritaire, quasiment absente de la loi, voit ses moyens s'amenuiser au fil du temps.

Enfin, cette rentrée se caractérise par une dégradation des conditions de travail des personnels directement percutées par les conséquences des suppressions massives qui, en 3 ans, ont concerné plus de 60 000 emplois. Privant les établissements d'autant de moyens de proximité, elles ont amputé de manière significative le potentiel d'enseignement, d'encadrement et de suivi qui n'est que très partiellement compensé par la création de postes « vie scolaire », encore plus précarisés et flexibilisés que les C.E.S et les emplois jeunes qu'ils sont censés remplacer.

En dehors des effets directs sur la qualité de l'offre de formation (augmentation des effectifs par classe, suppression d'options et de travaux personnels encadrés...), cette politique a des incidences sur le réemploi des précaires dont plusieurs milliers ont été mis sur la touche en cette rentrée.

F.P : Face à cette situation quelle intervention syndicale ?

D.B : Pour la CGT, cette situation ne peut rester sans réponse. C'est pourquoi, avant même la rentrée, parce que nous considérons ce niveau de riposte comme nécessaire, nous avons proposé la mise en perspective d'une grève.

La décision interconfédérale, à laquelle la CGT a beaucoup contribué, de faire du 4 octobre une puissante journée de mobilisation, tout comme l'appel interfédéral fonction publique répondent à cet objectif en déclinant les contenus qui avaient fait le succès du 10 mars : emploi, conditions de travail, salaires, services publics.

Le mécontentement des personnels de l'éducation est, comme partout, profond. Pour autant, celui-ci ne débouche pas automatiquement sur une implication dans des actions. Fixer une date ne peut suffire. Nous avons à construire l'action en proposant en amont d'autres rendez-vous revendicatifs.

C'est ce qui a déjà été fait dans plusieurs régions où des rassemblements portant sur l'emploi et les conditions de travail ont été organisés. D'autres sont prévus d'ici le 4 octobre. Avec la Ferc, nous militons pour déboucher dans l'éducation à la

fois sur une expression unitaire pour le 4 octobre et sur des initiatives prolongeant cette journée.

F.P : Un autre évènement va marquer la période à venir à l'éducation nationale....

D.B : Oui, cette année sera celle des élections professionnelles dont la date est fixée au 6 décembre prochain.

Elles sont un enjeu pour l'avenir du système éducatif et des jeunes, pour les revendications des personnels. Elles le sont aussi pour la CGT dont la représentativité dans le secteur de l'Éducation est un élément de son déploiement pour contribuer à instaurer des rapports de force plus favorables aux salariés.

Nous serons présents nationalement dans quasiment tous les corps, mais la constitution de listes locales est parfois plus difficile à réaliser. Même avec une syndicalisation en constante progression (+ 800 syndiqués en 3 ans) et une influence qui a doublé dans les IUFM, de 4,6 à 9,20 %, trouver 8 500 candidats c'est considérable !

Globalement, grâce à l'investissement des militants et syndiqués, grâce à la forte implication d'un plus grand nombre d'UD, nous allons, sans être encore présents partout, présenter davantage de listes. C'est un plus, mais nous avons à faire davantage : les prochains mois vont être consacrés à une campagne électorale tous azimuts appuyée sur des plans de travail conçus et réalisés en commun avec les autres organisations de la CGT pour convaincre les personnels de l'intérêt du vote CGT, campagne en lien avec l'action et la syndicalisation.